

## Le regard de...



© Musées cantonaux du Valais, Sion. José Simões

### *Pascal Ruedin*

Directeur des Musées cantonaux du Valais

#### **Patrimoine à la demande**

Le Grand Conseil vient de plébisciter la construction très attendue du centre de compétences Eterpys, dédié à la conservation, au traitement, à l'étude et à la mise en valeur des collections de l'Archéologie cantonale et des Musées cantonaux. Une réalisation innovante, car ce bâtiment permettra à différents groupes, notamment scolaires, d'accéder directement aux objets patrimoniaux qui les intéressent. Rendez-vous en 2024 à Conthey !



## Service de la culture

### Coronavirus : renforcement du soutien au secteur culturel

#### Mesures de la Confédération

Le Conseil fédéral renforce le soutien de la Confédération au secteur culturel. Lors de sa séance du 31 mars 2021, il a adopté des modifications de l'ordonnance COVID-19 culture. Les acteurs culturels peuvent bénéficier rétroactivement d'indemnités de pertes financières à partir du 1er novembre 2020. Leurs dommages sont ainsi couverts sans interruption depuis le 20 mars 2020. Ce soutien est par ailleurs élargi aux intermittents. Les conditions pour bénéficier de l'aide d'urgence sont également assouplies. Les modifications de l'ordonnance entrent en vigueur le 1er avril 2021.

- [Communiqué de presse](#)
- [Ordonnance](#)
- [Q&A Modification de l'Ordonnance](#)
- [Indemnités des pertes financières](#)
- [Aides d'urgence](#)

Le 19 mars 2021, le Conseil fédéral a décidé de prolonger jusqu'au 30 juin 2021 la procédure simplifiée pour l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail et la suppression du délai d'attente. Les modifications correspondantes de l'ordonnance COVID-19 assurance-chômage entrent en vigueur le 1er avril 2021.

Pour plus d'informations : [www.travail.swiss](http://www.travail.swiss)

### Aides cantonales subsidiaires

Le Conseil d'État a décidé d'accorder, à titre subsidiaire aux aides fédérales et cantonales, des aides cantonales de 3'000'000 de francs pour la culture. Cette aide couvre les 20% non indemnisés dans le cadre de l'Ordonnance fédérale COVID-19 et apporte une aide forfaitaire aux actrices et aux acteurs culturels à hauteur de 2300.- francs par mois et par artiste, pour une durée de six mois en 2021.

- [Communiqué de presse](#)
- [Mesures cantonales](#)

### **Ordonnance COVID-19 culture – Rappels**

Les périodes de dommages et de requêtes sont liées à des dates butoir. Les requêtes des entreprises et acteurs culturels sont ainsi à déposer rétroactivement. Prochains délais : **31 mai, 30 septembre, 30 novembre 2021**

Les acteurs culturels peuvent faire valoir également des indemnisations pour des engagements ou des projets en cours qui n'ont pas encore pu être convenus. Celles-ci seront rendues plausibles en documentant la demande avec des chiffres comparables des deux dernières années (engagements, honoraires reçus).



# Encouragement des activités culturelles

## Bourses pour curateurs

Dans le cadre de son programme ArtPro, l'Etat du Valais soutient les professionnels des arts visuels en offrant des bourses pour créateurs, mais également des bourses pour curateurs. Il offre également depuis cette année une bourse pour la curation de Lemme, projet d'art intégré à l'architecture des Arsenaux et espace d'exposition.

[Plus d'informations](#)

## Remises au concours

Au vu des circonstances liées aux mesures sanitaires prises pour lutter contre la pandémie, trois dispositifs sont remis au concours :

- Arts de la scène - Soutien à une création de compagnies professionnelles, valaisannes dans un théâtre labellisé (délai : 15 avril 2021 / réponse 15 juin 2021)
- Arts de la scène - Soutien à la création: Premiers projets (délai : 15 avril 2021 / réponse 15 juin 2021)
- Atelier de traduction à Rarogne octobre-décembre 2021 (délai : 15 mai 2021)

## Formation continue en animation et médiation théâtrales (CAS)

Les professionnels valaisans admis au cursus, qui ont par ailleurs conclu un partenariat de collaboration avec une institution valaisanne reconnue, peuvent être mis au bénéfice d'une bourse de soutien de 5'000 francs. Le délai pour déposer un dossier est fixé au 30 avril 2021

[Plus d'informations](#)

## FCMA Musique + 2021

La Fondation CMA et les cantons romands ont monté un fonds de soutien à la structuration et au développement d'artistes pouvant évoluer sur le marché de la musique. Le dépôt d'un dossier se fait uniquement en ligne, jusqu'au 16 mai 2021. En cas de questions sur les documents à fournir ou votre candidature, la FCMA vous propose deux rendez-vous lors de deux journées dédiées : le 15 avril et le 10 mai entre 9h et 16h.

[Plus d'informations](#)

BÉNÉFICIAIRES 2020

MISES AU CONCOURS

TOUS LES DÉLAIS



© AEV - Michel Bonvin

## Patrimoine culturel

### **Des bourses pour encourager la recherche scientifique sur le patrimoine valaisan**

Depuis 2017, le Service de la culture soutient la recherche scientifique en lien avec les collections et fonds patrimoniaux détenus par les Archives de l'État du Valais, la Médiathèque Valais et les Musées cantonaux, en mettant au concours des bourses de recherche Vallesiana.

Les projets sont soumis et évalués par un jury de dix expert-e-s, qui attribue les aides. La Prof. Anne-Françoise Praz (Université de Fribourg) et la Dr. Chantal Camenisch (Université de Berne) ont récemment rejoint cette commission, en remplacement des Prof. Alain Clavien (Université de Fribourg) et Markus Stoffel (Université de Genève) qui ont terminé leur mandat de quatre ans.

Au cours des quatre dernières années, 10 bourses ont été octroyée à des chercheurs et chercheuses débutant-e-s ou confirmé-e-s pour un montant total de 130 000 francs. Les résultats de certaines recherches ont été publiés dans des revues spécialisées, telles

que *Vallesia*, à l'exemple de Rebecca Crettaz qui a étudié les pratiques d'internement administratif au niveau des communes valaisannes.

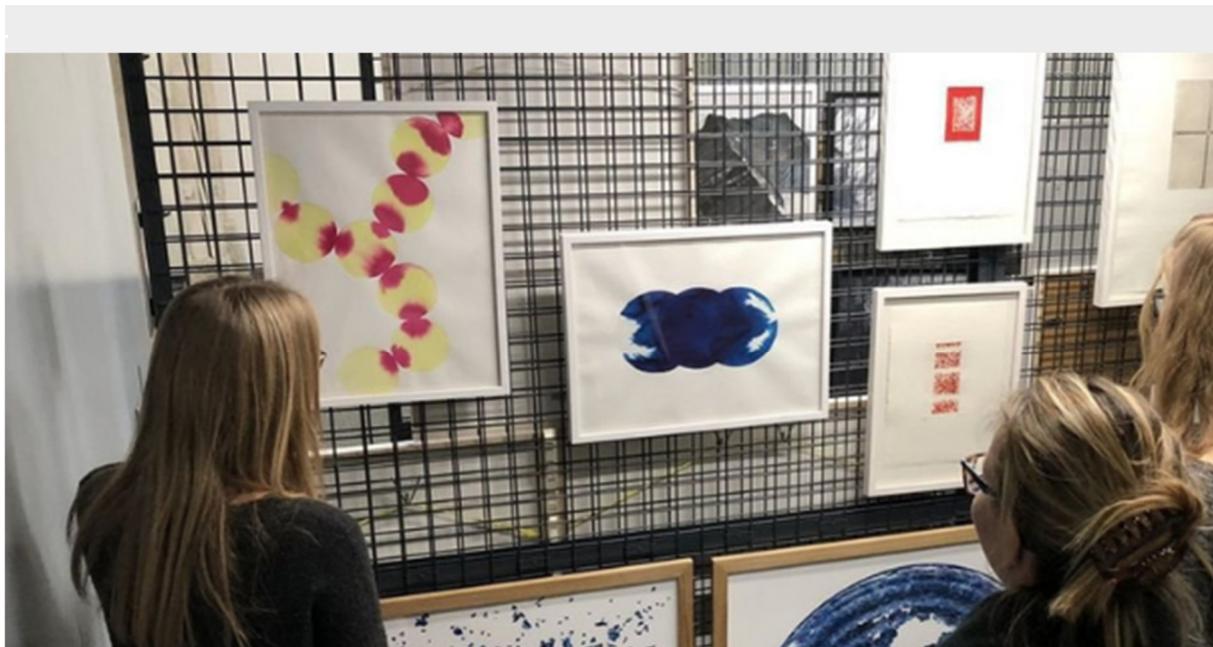
**L'appel à candidatures 2021 est ouvert** et cinq bourses au maximum sont mises au concours :

- Une à trois bourses d'une valeur maximale de 10 000 CHF chacune pour des chercheur-euse-s junior
- Une à deux bourses d'une valeur maximale de 20 000 CHF chacune pour des chercheur-euse-s senior

Seuls seront pris en considération les dossiers de candidature déposés via la plateforme en ligne : [www.vs-myculture.ch](http://www.vs-myculture.ch) **jusqu'au 30 juin 2021**.

Plus d'infos :

- <https://www.vallesiana.ch/patrimoine/bourses-soutien-recherche-vallesiana-46.html#!search>
- <https://www.vs.ch/fr/web/culture/sciences-et-patrimoine>



© MV - Maude Thomas

## Médiathèque Valais

En janvier 2018, la Médiathèque Valais ouvrait à Sion la première artothèque en bibliothèque de Suisse romande. Le succès fut immédiat. Afin de faciliter l'accès aux

œuvres d'art disponibles à l'ensemble de la population valaisanne, l'étape suivante consistait à développer l'offre sur l'ensemble des sites de la Médiathèque : Brigue, Martigny, Saint-Maurice. Cette nouvelle étape a été franchie en début de cette année. Riche de plus de 600 œuvres, l'artothèque poursuit son objectif de faire se rencontrer une œuvre d'art et son public et ainsi de faire mieux connaître l'art contemporain notamment valaisan.

Essentiellement constituée d'œuvres multiples : estampes, gravures, lithographies et sérigraphies, photographies, la collection de l'artothèque se compose également d'œuvres uniques : dessins, aquarelles, collages.

Emprunter une œuvre est simple : choisir une ou plusieurs œuvres, les enregistrer à la borne de prêt, les emballer, les emporter chez soi et les admirer pendant trois mois avec la possibilité de les rendre ou de les prolonger de trois mois.

Toutes les œuvres sont répertoriées dans le catalogue de la Médiathèque avec pour chacune des liens intéressants qui proposent de découvrir l'artiste, son travail et son environnement. Des liens privilégiés qui se tissent entre publics et artistes pour une meilleure connaissance du riche milieu artistique valaisan. En résumé culture et prêt, la possibilité d'agrémenter son espace quotidien par l'éclat de riches univers artistiques.



1.

# Office cantonal d'Archéologie

## **Site néolithique de Naters : les fouilles ont débuté pour plusieurs mois**

Suite à l'obtention d'un important crédit d'engagement du Grand Conseil, les investigations archéologiques sur le site néolithique de Naters ont débuté début mars. Une surface d'environ 3500 m<sup>2</sup> est en cours de fouille et de documentation dans la perspective de l'agrandissement d'un home. Les résultats des investigations menées jusqu'à présent dans la zone de l'EMS St Michael suggèrent la découverte de nombreux objets (poterie, cristal de roche, silex, etc.) et éléments (fosses, trous de poteau, foyers, etc.) du Néolithique moyen (1<sup>ère</sup> moitié du 4<sup>ème</sup> millénaire avant J.-C.). La bonne conservation d'un établissement préhistorique sur une si grande surface promet de nouvelles connaissances sur le mode de vie de la population de la région à cette époque.

*Fig. 1: La fosse d'excavation du home de Naters après l'achèvement des travaux de terrassement préparatoires*

## **Découvertes de tombes des 3<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> millénaires avant J.-C. à Champlan**

Dix-huit sépultures, dont neuf d'enfants, ont été mises au jour au pied de la colline dite « Le Château » à Champlan dans la commune de Grimisuat. Les tombes sont généralement construites au moyen de grandes dalles agencées pour former des coffres, à l'intérieur desquels plusieurs individus ont parfois été successivement déposés. Les archéologues ont découvert des parures au côté des défunts, notamment des dépôts de coquillages marins, témoignant de contacts à longue distance au-delà des Alpes. Ces trouvailles permettent de proposer une datation au début de l'âge du Bronze (2200-1800 av. J.-C) pour les plus anciennes inhumations. La compréhension de la succession des tombes et leur chronologie devront être précisées à l'avenir.

*Fig. 2: Grimisuat, Champlan, immeuble « Le Château », l'une des sépultures en cours de dégagement*



## Archives de l'Etat du Valais

### **L'exposition « Tremblez Valaisans » en tournée valaisanne**

Dans le cadre des commémorations du dernier grand séisme en Valais, qui a eu lieu le 25 janvier 1946, les Archives de l'Etat du Valais et le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne de l'Université de Lausanne ont réalisé une exposition sur le sujet. Intitulée *Tremblez Valaisans*, cette exposition rappelle en douze panneaux non seulement la mémoire de ce séisme (dégâts, organisation des secours, gestes de solidarité), mais également les préparatifs en prévision du prochain séisme. Actuellement visible à la Médiathèque de Monthey, cette exposition est en tournée dans différents lieux culturels et centres scolaires du canton du Valais jusqu'au début 2022.

[Plus d'informations](#)

### **Certains fonds des Archives de l'Etat désormais référencés dans Wikipédia**

Plusieurs collectivités publiques et personnes privées, physiques ou morales, qui ont confié leurs fonds aux Archives de l'Etat du Valais, disposent d'une notice dans l'encyclopédie universelle et multilingue Wikipédia. Afin d'améliorer le référencement et l'accès à leurs fonds, les Archives de l'Etat du Valais, à l'initiative de l'Association des archivistes suisses, ont ajouté au cours des derniers mois à quelques 150 notices Wikipédia le lien vers le fonds d'archives correspondant. À l'instar des fonds d'archives de l'ancien conseiller fédéral [Roger Bonvin](#) ou de la [Commune d'Evionnaz](#).



Les détenus au travail, l'atelier de vannerie en 1931 © Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny

## Musées cantonaux

Cet hiver a vu l'aboutissement de deux projets collaboratifs importants du Musée d'histoire.

Dans la série des bulletins de Sedunum Nostrum, association pour la sauvegarde de la vieille ville de Sion, est paru un numéro traitant du complexe de l'ancien Pénitencier. Le fascicule, rédigé par l'équipe scientifique du Musée, présente l'histoire architecturale de l'Ancienne Chancellerie d'Etat, bâtie en 1779, et de l'Ancien Pénitencier construit entre 1911 et 1913. Un important chapitre, très illustré, remet l'humain au centre de cette étude en rappelant les conditions de vie des détenus. À la chance des Musées cantonaux de pouvoir utiliser des monuments historiques importants est lié le devoir d'en faire connaître la valeur patrimoniale. Après le guide consacré en 2019 aux Châteaux de Sion, axé sur les édifices médiévaux, c'est désormais chose faite pour ces deux bâtiments emblématiques d'un passé sédunois un peu plus récent.

Dans le cadre du réseau *Art médiéval dans les Alpes* qui regroupe des musées d'histoire des Alpes occidentales, les institutions participantes (en l'occurrence les musées d'Aoste, Turin, Suse, Genève, Annecy et Chambéry) ont porté leur regard sur les savoir-faire en éditant *Artistes et artisans dans les Etats de Savoie au Moyen Age. De l'or au bout des doigts*. En parallèle à la publication, chaque institution a proposé une présentation des objets étudiés. Nos collègues ont mis en valeur d'importantes pièces d'orfèvrerie, des sculptures et des vitraux. Le Musée d'histoire a choisi de faire (re)découvrir le mobilier médiéval lié à l'église de Valère, un ensemble unique en Europe,

et propose au public, jusqu'à la Nuit des Musées 2021, un parcours spécifique dans l'exposition permanente montrant la qualité du travail des artisans du Moyen Age.

## Programmes de soutien

[DÉLAIS DES DISPOSITIFS](#)

## Agenda culturel

[ARCHIVES](#)

[MÉDIATHÈQUE](#)

[MUSÉES](#)

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Service de la culture

Rue de Lausanne 45

1950 Sion

Tel. +41 (0) 27 606 45 60

[service-culture@admin.vs.ch](mailto:service-culture@admin.vs.ch)

[www.vs.ch/culture](http://www.vs.ch/culture)

